

# LA LITTÉRATURE À DÉFAUT D'HISTOIRE ?

## L'expression littéraire des Juifs nord-africains en France

Ewa Maczka-Tartakowsky

Que faire de son histoire lorsque celle-ci ne trouve pas d'espace social pour s'exprimer et lorsqu'on appartient à un groupe minoritaire ayant connu l'exil ? De quels moyens ce groupe singulier dispose-t-il pour pallier ses « déficits historiographiques » d'autant plus importants que d'autres récits historiques prédominent sur la scène publique et dans la conscience collective ? Enfin, quelle fonction cette production peut-elle avoir, tant vis-à-vis du groupe donné que de la collectivité nationale ?

Pour tenter d'y répondre, nous analyserons ici le cas de l'écriture du passé par des auteurs juifs maghrébins arrivés en France métropolitaine à la suite des indépendances. Nous étudierons d'abord les raisons d'un certain mutisme qui entoure, encore aujourd'hui, l'historiographie des Juifs nord-africains pour nous pencher ensuite sur les modalités de l'écriture de l'histoire non scientifique. Enfin, nous terminerons notre étude sur les fonctions de la littérature d'exil afin d'évaluer leur fonctionnalité en tant que mécanismes d'ajustement entre un groupe dit minoritaire et la collectivité nationale.

### Des « carences » historiographiques du passé des Juifs originaires d'Afrique du Nord

Les « carences » historiographiques de l'histoire des Juifs originaires d'Afrique du Nord sont à mettre en rapport avec l'historiographie de leurs coreligionnaires de culture ashkénaze, laquelle occupe une place prépondérante dans l'écriture de l'histoire des Juifs européens. Plusieurs facteurs contribuent à cette prédominance : l'antériorité et la création d'une véritable

école historiographique des Juifs européens alors majoritairement ashkénazes, l'apparition de l'historiographie des Juifs maghrébins impulsée par les Juifs métropolitains de culture ashkénaze, le poids enfin de l'histoire du génocide nazi dans l'histoire des Juifs européens après la Seconde Guerre mondiale, poids qui relègue au second plan l'histoire des Juifs maghrébins et de leurs déracinements.

L'écriture de l'histoire des Juifs européens commence au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsqu'en 1743 Menahem Man Amilander, originaire des Pays-Bas, rédige *Sheyris Yisroel* en yiddish<sup>1</sup>. Même si les standards universitaires ne sont pas équivalents à ceux de l'époque contemporaine, l'écriture de l'histoire des Juifs en Europe précède à l'époque moderne celle des Juifs maghrébins, et ce de plus d'un siècle. En effet, la Haskala, mouvement des Lumières et de sécularisation dans le milieu juif allemand de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, se fixe comme objectif de répandre le savoir parmi les coreligionnaires considérés comme arriérés d'abord en Allemagne, puis dans d'autres pays d'Europe. Elle met en avant la nécessité pour les Juifs de connaître leur histoire. Ainsi Naftali Zvi Weisel, dans un appel lancé en 1782 pour un nouveau programme d'études juives, insiste sur la nécessité d'apprendre l'histoire. Même si celle-ci sert encore un but reli-

1. *Juif depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, pour servir de continuation à l'histoire de Joseph*, écrit entre 1706 et 1711 par Jacques Basnage, est le premier ouvrage de l'histoire des Juifs à l'époque moderne. Il s'agit toutefois d'un ouvrage qui émane d'un milieu non juif.

gieux – une meilleure connaissance de la Torah – il s'agit là des premiers pas d'un courant historiographique des Juifs ashkénazes.

Ce nouveau choix en faveur de l'étude de l'histoire se traduit par l'élaboration d'une méthode scientifique critique appliquée au judaïsme, appelée « science du judaïsme » (« *Wissenschaft des Judentums* »). Leopold Zunz esquisse le programme pour l'étude historique de la civilisation juive et en 1819, toujours à son initiative, la « Société pour la culture et la science des Juifs » voit le jour, dotée de son propre journal *Zeitschrift für die Wissenschaft des Judenthums*. En 1822, Immanuel Wolf dresse les principes de cette *Wissenschaft* dans un ouvrage intitulé *Sur le concept d'une Science du judaïsme*<sup>2</sup>.

Il convient de souligner que la motivation première de cet intérêt historique est l'émancipation. Le besoin des Juifs de sortir de leur condition de dominés apparaît inséparable d'un processus de patrimonialisation par l'écriture de l'histoire. Yosef Hayim Yerushalmi le souligne : « L'historiographie juive naquit soudainement de la pression conjuguée des deux forces qui particularisèrent la brusque sortie des Juifs de leur ghetto : l'assimilation, à l'extérieur ; l'affondrement, à l'intérieur. L'origine de cet esprit nouveau n'est pas une curiosité érudite, mais une idéologie, une des multiples réponses à la crise de

2. Parmi d'autres représentants de la *Wissenschaft* citons Leopold Zunz, Zacharias Frankel, Abraham Geiger, Salomon Munk et Moritz Steinschneider. L'un des sommets de cette école est *Geschichte der Juden*, l'histoire en plusieurs tomes publiée par Heinrich Graetz entre 1853 et 1870. Traditionnellement, on clôt l'époque de la *Wissenschaft* à la création de l'Université hébraïque de Jérusalem en 1925. Le début du XX<sup>e</sup> siècle en reste encore marqué. Fasciné par Heinrich Graetz, Siméon Dubnow publie en allemand entre 1925 et 1929 une œuvre monumentale en dix tomes, *Weltgeschichte des Jüdischen Volkes (Histoire du peuple juif)*.

l'émancipation des Juifs et au combat mené pour l'obtenir »<sup>3</sup>. Ce même procédé sera à l'œuvre plus tardivement chez des Israélites métropolitains pour émanciper les Juifs d'Afrique du Nord.

Car l'historiographie des Juifs maghrébins, qui émerge dans les années 1860, répond dès sa naissance à des attentes politiques, liées au projet d'intégration des Juifs algériens dans la citoyenneté française<sup>4</sup>. Incrire leur histoire dans l'histoire universelle fait partie du projet des Israélites de France, soucieux d'étendre les acquis de la Révolution à leurs coreligionnaires pour les « régénérer ». C'est donc à travers cet apport des Juifs ashkénazes que va se développer l'histoire des Juifs nord-africains dont le premier ouvrage, *Les Juifs dans l'Afrique septentrionale* d'Abraham Cahen, date de 1867. Les thématiques scientifiques développées, comme celle des Juifs « intermédiaires » entre l'Europe et l'Afrique, deviennent rapidement des arguments dans le débat politique qui oppose partisans et détracteurs du décret Crémieux<sup>5</sup>. Compte tenu que les défenseurs du décret sont peu nombreux, l'histoire des Juifs maghrébins va avant tout être l'affaire de leurs

3. Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Paris, Gallimard, 2008, p. 101. Voir aussi Max Wiener, « The Ideology of the Founders of Jewish Scientific Research », YIVO Annual of Jewish Social Science, t. 5, 1950, p. 184-196 ; Nahum N. Glatzer, « The Beginnings of Modern Jewish Studies », in A. Altamann (éd.), *Studies in Nineteenth Century Jewish Intellectual History*, Cambridge, Mass., 1964, p. 27-45.

4. Voir à ce propos le premier, à notre connaissance, ouvrage traitant de l'historiographie des Juifs d'Afrique du Nord : Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb. Naissance d'une historiographie coloniale*, Paris, PUPS, 2011.

5. Le décret portant le nom d'Adolphe Crémieux, promulgué en 1870, accorde collectivement la citoyenneté française aux « israélites indigènes des départements de l'Algérie ».

coreligionnaires européens. Parmi eux, on trouve notamment des instituteurs ou des fondateurs de l'Alliance israélite universelle, institution créée en 1860 par des Français israélites pour « réformer » les Juifs maghrébins<sup>6</sup>. Malgré la qualité des travaux de certains de ces historiens, la période coloniale manquera d'œuvres phares, comparables à celles de certains grands historiens d'Europe. Il faudra attendre la fin de la période coloniale pour voir s'esquisser un changement de regard sur les Juifs d'Afrique du Nord et le début d'une historiographie plus scientifique, même si, comme le note Colette Zytnicki, un « quasi-mutisme » entoure encore aujourd'hui l'historiographie des Juifs nord-africains.

À cela s'ajoute le poids du génocide nazi comme élément essentiel de l'identité juive actuelle<sup>7</sup> et de l'histoire des Juifs de France et d'Europe. Comme le remarque Yosef Hayim Yerushalmi, « l'Holocauste a déjà suscité plus de recherches historiques que tout autre événement de l'histoire juive »<sup>8</sup>. Parmi les vecteurs puissants de l'impulsion de l'écriture de l'histoire du génocide et de son inscription dans la sphère publique, il faut compter les procès qui ont lieu suite à la Seconde Guerre mondiale. Les comparutions d'Adolf Eichmann (1961), de Klaus Barbie (1987), de Paul Touvier (1994), de Maurice Papon (1997) revivifient la mémoire du génocide. Des recherches sur le gouvernement de Vichy aboutissent à faire émerger les questions de l'antisémitisme de l'État pendant la Seconde Guerre mondiale et de l'extermination

6. Citons à ce propos David Cazès qui, dans un projet politique, publie en 1888 un *Essai sur l'histoire des Israélites de Tunisie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'établissement du protectorat de la France en Tunisie*.

7. Esther Benbassa, *La Souffrance comme identité*, Paris, Hachette, 2010.

8. Yosef Hayim Yerushalmi, *op. cit.*, p. 114.

des Juifs en France. La publication française de l'ouvrage de Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944* soulève un débat animé et l'année 1985 est marquée par la sortie du film *Shoah* de Claude Lanzmann, film qui impose cette appellation en France. Dans la même période, les entreprises mémorielles de Serge Klarsfeld alimentent et popularisent ce regain à travers l'association des Fils et Filles des déportés de France, dont il est fondateur. Les propos négationnistes et des agressions antisémites à l'encontre des personnes ou de bâtiments communautaires font se mobiliser les historiens et signalent l'urgence de faire émerger l'histoire du génocide sur la scène nationale<sup>9</sup>. Cela se traduit par la patrimonialisation de la mémoire du génocide allant de l'érection des monuments et de la pose des plaques commémoratives à la création des journées dédiées à la mémoire de l'événement. Mais c'est surtout le discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995, lors du 53<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv, qui fait office de « réparation » symbolique, reconnaissant « la responsabilité de l'État français ». La mémoire de la Shoah surplombe la sphère des discours politiques et des prises de décisions symboliques y compris au plan international<sup>10</sup>. Ces événements et ces prises de parole portent une valeur de réparation pour les victimes de la Shoah et leurs descendants. Le génocide est devenu une composante essentielle

9. Dans ce contexte, la loi du 13 juillet 1990 « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe », dit la loi Gayssot, érige en infraction pénale le négationnisme de « l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité » dont le génocide ou la déportation.

10. Le Conseil de l'Europe prend la décision en 2002 de faire du 27 janvier, date anniversaire de l'arrivée de troupes soviétiques à Auschwitz, la « journée de la mémoire de l'Holocauste et de la préservation des crimes contre l'humanité » ; l'ONU décide que le même jour soit consacré à la mémoire des victimes du génocide nazi.

de l'histoire des Juifs de France, d'Europe et largement au plan international, y compris pour les jeunes générations. Mais cette prédominance dans l'histoire des Juifs de France gomme en quelque sorte l'exil et le déracinement des Juifs des pays d'islam en marginalisant leur histoire.

Par ailleurs, à cette période, « le phénomène colonial souffre de rester sous-analysé ou gommé dans le territoire de l'historien, comme dans l'air du temps »<sup>11</sup>. Ce déficit rend d'autant plus difficile la prise en charge par le milieu universitaire de l'histoire des Juifs maghrébins issus des ex-territoires français.

C'est dans ce contexte d'un triple « déficit », lié à la fois à l'important passé de l'historiographie ashkénaze, au rôle prépondérant du génocide nazi dans l'historiographie juive et à une certaine occultation du passé colonial en France, que la littérature prend objectivement en charge la mémoire de l'exil des Juifs d'Afrique du Nord et se développe comme substitut d'histoire commune<sup>12</sup>.

### **Entre mémoire et histoire, l'écriture comme processus d'appropriation du passé**

Ce processus vient de ce qu'elle « se tient là où l'expérience est devenue le lieu du “syndrome du membre fantôme”, d'une douleur fantôme de l'his-

11. Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, p. 127-128.

12. Voir à ce sujet Anny Dayan-Rosenman, « Écrivains juifs de langue française. Une écriture nouée à l'histoire », in Denis Charbit (dir.), *Les Intellectuels français et Israël*, Paris, Éditions de l'éclat, 2009, p. 65-80 ; Guy Dugas, *La Littérature judéo-maghrébine d'expression française. Entre Djéha et Cagayous*, Paris, L'Harmattan, 1991 ; Ewa Maczka, « Mémoire retrouvée pour histoire oubliée. L'expression littéraire des Juifs originaires d'Afrique du Nord dans le contexte postcolonial », *Mouvements*, 2011, HS n° 1, p. 45-54.

toire »<sup>13</sup>. Ainsi, « le roman re-présente l'histoire »<sup>14</sup> et par lui, se produit une appropriation du passé. Pour reprendre les propos de Walter Benjamin : « Faire œuvre d'historien ne signifie pas savoir “comment les choses se sont passées”. Cela signifie s'emparer d'un souvenir, tel qu'il surgit à l'instant du danger »<sup>15</sup>. Régine Robin propose pour ce type de récit le terme de « roman mémoriel », « par lequel un individu, un groupe ou une société pense son passé en le modifiant, le plaçant, le déformant, s'inventant des souvenirs, un passé glorieux, des ancêtres, des filiations, des généalogies, ou, au contraire, luttant pour l'exactitude factuelle, pour la restitution de l'événement ou sa résurrection »<sup>16</sup>. Apporter un témoignage sur un monde en train de disparaître semble donc motiver – au-delà de sa dimension « thérapeutique » face à l'exil – la plupart des auteurs d'origine judéo-maghrébine en France. Nous ne nous attarderons pas ici sur la validité de cette écriture romanesque de l'histoire, car sa dimension historique et sa subjectivité sont évidemment sujettes à questionnement.

Notons en introduction un fait marquant : cette production littéraire d'exil est plus précoce que la production historiographique en exil, à l'exception des ouvrages pionniers d'André Chouraqui<sup>17</sup>.

13. Emmanuel Bouju, « Exercice des mémoires possibles et littérature ‘à-présent’. La transcription de l'histoire dans le roman contemporain », *Annales HSS*, n° 2, mars-avril 2010, p. 430.

14. *Ibid.*, p. 437.

15. Walter Benjamin, *Oeuvres III*, trad. de l'allemand par M. Gandillac, R. Rochlitz et P. Rusch, Paris, Gallimard, 2000 (1942), p. 431.

16. Régine Robin, *Le Roman mémoriel : de l'histoire à l'écriture du hors-lieu*, Montréal, Le Préambule, 1989, p. 48.

17. *La condition juridique de l'Israélite marocain*, Paris, Presses du livre français, 1950 ; *Les juifs d'Afrique du Nord : marche vers l'Occident*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

Elle présente également un volume plus important en termes de nombre d'ouvrages publiés<sup>18</sup>. Cette prépondérance littéraire peut en effet être interprétée comme une occupation objective du terrain des historiens par les écrivains, une façon de pallier une insuffisance ressentie du récit historique. Cette hypothèse confirme le propos de Claude Nataf, président et fondateur de la Société d'histoire des Juifs de Tunisie, lorsqu'il affirme que « [...] la littérature a précédé l'histoire. Il y a eu une littérature durant la période coloniale et puis il y a eu une littérature que Guy Dugas appelle la littérature judéo-maghrébine d'expression française, littérature qui s'est forgée en France ou en Israël, qui était une reconstitution du passé, embelli ou au contraire amoindri, mais la littérature a précédé la recherche historique dans ce besoin de mémoire »<sup>19</sup>.

Cette « lacune » scientifique nous permet de formuler une hypothèse concernant la fonction historiographique de la littérature. Il s'agit d'un double phénomène : d'une part la prise en compte de l'histoire comme source d'inspiration et d'autre part l'occupation objective par la littérature de l'espace des historiens, « déficitaire » alors même que la communauté est en mal de reconnaissance identitaire.

---

sitaires de France, 1952. Tout en incluant ces ouvrages dans le calcul général, nous avons opté de les mentionner ici en tant qu'exceptions. En effet, il s'agit d'ouvrages publiés en France, mais leur auteur est un historien vivant en Israël au moment de leur publication.

18. La proportion entre les deux est de 85 % à un peu plus de 14 %. Cette prépondérance de la production littéraire par rapport à celle en sciences humaines et sociales n'est pas étonnante en soi. En effet, dans le champ éditorial français depuis 1948, la suprématie quantitative des publications littéraires par rapport aux scientifiques est réelle, mais elle se situe plutôt autour entre 60 % et 70 %.

19. Entretien personnel avec Claude Nataf du 16 février 2011.

Dans cette configuration, l'écriture fictionnelle serait d'abord une forme de réponse dans son propre langage à l'expérience du passé. Ce phénomène ancien dans l'histoire de la littérature a été discuté récemment à l'occasion de la parution de quelques récits fictionnels s'inspirant de l'histoire<sup>20</sup>. À travers le recours aux sources archivistiques et à sa propre parole de témoin, l'écrivain est non seulement passeur d'histoires, mais aussi entrepreneur de l'écriture d'une histoire considérée comme « oubliée » ou « minorée ». Comme le souligne Pierre Nora, « des romanciers nourris de culture historique s'étaient emparés d'épisodes extrêmes, peu explorés par les historiens par manque de sources ou jugés sans enjeu, pour y projeter leur imagination et explorer leurs significations, toujours actuelles »<sup>21</sup>. L'écrivain engage donc une double responsabilité : celle de l'auteur face à son propre geste d'écriture, mais aussi face au lecteur relevant de la même historicité que lui. Cette responsabilité à l'égard de la trace d'une histoire collective s'exprime de manière encore plus éclatante lorsque son récit historiographique ne trouve pas d'espace social pour se développer ou, en tout cas, reste minoré face aux autres récits du passé pris en charge par l'appareil scientifique de la recherche. En tant que forme plus « souple » de la narration car créative, innovante, n'ayant pas besoin de validation scientifique et ne cherchant pas nécessairement à rendre intelligibles des éléments du passé, la littérature permet donc à certains moments l'écriture de l'histoire.

---

20. C'est notamment la sortie des ouvrages de Jonathan Littell, *Les Bienveillantes* (Paris, Gallimard, 2006) ou de Yannick Haenel, *Jan Karski* (Paris, Gallimard, 2009) qui revivifie le débat qui nous a permis de nourrir notre réflexion.

21. Pierre Nora, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », Le Débat, n° 165, mai-août 2011, p. 11.

## Métaphores d'enfances, autobiographies...

### Modalités littéraires de l'écriture de l'histoire

Fictionnelles ou autobiographiques, ces écritures placent le passé et la mémoire du groupe en première place. Comme le remarque Anny Dayan-Rosenman, « dans ces autobiographies de minoritaires, entre les pages desquelles un groupe orphelin retrouve un passé à peine révolu, le statut de l'œuvre change. Elle est témoignage d'un destin dont lecteur et écrivain partagent la mémoire, la douleur. Elle devient trace ou relique d'un passé ou d'un monde dont ils partagent la nostalgie »<sup>22</sup>.

Nombreux sont les écrivains d'origine judéo-maghrébine qui prennent l'histoire comme matière de leurs récits. Marco Koskas, Nine Moati, Albert Memmi, Annie Goldmann, Colette Fellous, tous d'origine tunisienne, Albert Bensoussan, Jean-Luc Allouche, Rolland Doukhan nés en Algérie, Pol-Serge Kakon ou Paule Darmon natifs du Maroc... Autant d'auteurs dont l'écriture prend source dans un passé lointain – avec le souci de raconter l'histoire « jamais racontée » –, mais aussi dans un passé proche, celui qui précède et suit la décolonisation.

Dans un conte philosophique, Albert Memmi campe ainsi le personnage de Jubaïr El-Mammi, grand historien du monde arabe et avatar littéraire de l'auteur qui, au moment de l'invasion de sa terre natale par l'armée de Tamerlan, dresse un « inventaire du passé »<sup>23</sup>. Cette métaphore de la perte du passé des Juifs maghrébins au moment de la décolonisation trouve des échos dans des récits d'autres écrivains. Marco Koskas l'évoque dans son roman autofictionnel *Je n'ai pas fermé l'œil de l'été* où il

22. Anny Dayan-Rosenman, « Mémoire, écriture, identité minoritaire », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Levi, 1998, p. 339.

23. Albert Memmi, *Le Désert ou la vie et les aventures de Jabaïr Ouali El-Mammi*, Paris, Gallimard, 1977.

fait référence à la crise de Bizerte et aux départs des Français et des Juifs de Tunisie : « Bizerte, c'était un petit bout de France, au nord du pays. Malgré l'indépendance, ça restait français. [...] Tant que Bizerte restait française, les Juifs se cramponnaient au pays. Ça ne s'explique pas »<sup>24</sup>. Serge Moati reconstitue l'ambiance qui régnait à Tunis avant l'indépendance dans son roman *Villa Jasmin* : « Le 1<sup>er</sup> juin 1955, le leader indépendantiste Bourguiba fait un retour triomphal à Tunis. Je me souviens de la foule immense et de cet homme, sur ce cheval blanc. Il retrouve le peuple dont il est le héros. [...] Cette fête n'est pourtant pas la nôtre. On découvre un nouveau Tunis : il est arabe. Nous disparaîsons. Le 20 mars 1956, la Tunisie est indépendante. C'est le triomphe du génie manœuvrier de Bourguiba et celui d'un peuple intelligent et cultivé. Pour d'autres, ces jours sont moins gais. L'histoire les oublie parfois. Plus tard, on les appellera, improprement, 'Pieds noirs'. Nous tous. Un peuple de là-bas, arraché à sa terre. Peuple des Français de 1881, mais aussi des juifs, des Maltais, des Siciliens, des Espagnols, des Italiens... On saura faire le tri. Plus tard »<sup>25</sup>.

Cette prise en charge de l'histoire met en lumière l'histoire spécifique des Juifs d'Afrique du Nord qui, au moment de l'exil, sont confondus, comme le souligne Serge Moati, sous le label « impropre » de « 'pieds noirs' ». Sans que cela relève d'un dévoilement d'une histoire consciemment occultée, l'écriture de ces auteurs éclaire le vécu particulier des Juifs de ces pays. Ce procédé permet alors de compléter la mémoire nationale en ce qu'elle intègre les récits de ses minorités culturelles ou religieuses, composantes incontournables de la société française. Cette littérature

24. Marko Koskas, *Je n'ai pas fermé l'œil de l'été*, Paris, Juliard, 1996, p. 161.

25. Serge Moati, *Villa Jasmin*, Paris, Fayard, 2003, p. 377.

rature, en avance de l'historiographie, permet aujourd'hui aussi de compléter les raisons du départ des Juifs des pays du Maghreb. À leurs manières littéraires, ces récits nous introduisent aux sentiments d'insécurité dans lesquels baignaient alors les Juifs tiraillés entre « l'antisémitisme français et la méfiance arabe », comme le note déjà en 1955 Albert Camus.

Mais l'écrivain, à la manière d'un ethnologue et pour garder la trace d'un monde en train de disparaître, peut également parsemer son récit de nombreuses évocations du folklore judéo-maghribin, comme le fait Pol-Serge Kakon qui narre dans *Rica la Vida* l'itinéraire d'un Juif marocain entremêlé à l'histoire du protectorat. Dans son roman, il recourt au souvenir du traditionnel shabbat : « En proie à la fièvre de la préparation du shabbat, les ménagères juives remplissent leurs paniers tout en pestant contre les boutiquiers et se pressant en faisant savoir qu'elles ont encore à pétrir le pain, mijoter le poisson du vendredi soir et surtout préparer la dafina. Dans la même grande marmite vont se blottir pommes de terre, morceaux de jarret, pied de bœuf, pois chiches, pâté de riz à la viande et à la cannelle, blé au piment rouge, œufs dans leur coquille, et le tout dans la sauce épicee, porté au four, va mijoter, se caraméliser au feu de bois vingt-quatre heures durant, pour le repas du samedi, une folie de saveurs qui vous hante les papilles toute une vie et au-delà, de génération en génération, comme un remords »<sup>26</sup>.

Dans cette production littéraire, marquée par le passé, l'enfance tient naturellement une place importante. Période révolue par définition pour tout être adulte, mais d'autant plus objet de nostalgie qu'elle se confond avec les lieux sans retour de l'âge tendre. Ainsi, Nine Moati rend hommage

à sa mère dans son récit *Mon enfant ma mère*, dans lequel la mort de la mère symbolise une perte de la terre d'origine, la Tunisie, et où la naissance de sa fille devient métaphore de son enracinement en terre métropolitaine<sup>27</sup>. Dans un mouvement de va-et-vient, entre l'enfance et le moment présent, Albert Bensoussan laisse libre cours dans ses romans, dont *La Bréhaigne* et *Frimaldjézar*, à la nostalgie du passé et à des questionnements sur la trajectoire des Juifs algériens déracinés en métropole<sup>28</sup>. Dans *La Bréhaigne*, l'auteur nous rappelle aussi une société multiculturelle à l'époque coloniale : « Babel-Oued rassemblait toutes les races, tous les parlers de la Nostre-Mer, les Espagos aux yeux rouges qui jouaient à ronda sur la place des Trois-Horloges, les Italos de Roma-Glace [...], les Suifs de la rue des Suifs groupés autour de la synagogue de la rue de Dijon [...], les Maltos de la Basseta [...], et les fiers autochtones, les Mazambes qui tenaient le haut du pavé en denrées coloniales, épices et fruits d'oasis, les Kybales intègrement drapés de dignité montagnarde [...], et même des Polonos rescapés de ghettos successifs, il y avait aussi des Fromands, des Frimais, des Corsaires, des Hargneux, des Bouseux, des Champagneux, des Bretoneux, la fine crème des rivages de Frime : c'était cela Babel-Oued, d'où son nom de Babel [...] »<sup>29</sup>. Le roman *Mémoire illettrée d'une fillette de l'Afrique du Nord* de Katia Rubinstein, entrecoupé de coupures de presse de l'époque, retrace l'itinéraire d'une petite fille, Kadém, de l'enfance dans le quartier du port de Tunis jusqu'à

26. Pol-Serge Kakon, *Rica la Vida*, Arles, Actes Sud, 1999, p. 123.

27. Nine Moati, *Mon enfant ma mère*, Paris, Stock, 1974.

28. Albert Bensoussan, *La Bréhaigne*, Paris, Denoël, 1973 ; *Frimaldjezar*, Paris, Paris, Calman-Lévy, 1976.

29. A. Bensoussan, *La Bréhaigne*, op. cit., p. 139-140.

l'adolescence en métropole<sup>30</sup>. Dans son récit, le travail sur la langue sert de retranscription d'une réalité multiculturelle (arabe, judéo-arabe, italien, maltais, français) et permet de rendre compte d'une coexistence de différentes communautés. Sans exalter le souvenir d'une vie harmonieuse entre Juifs et autres communautés, ces auteurs s'inscrivent en faux d'avec un récit national « idéalisé et uniforme »<sup>31</sup> construit sur l'autre rive de la Méditerranée qui fait silence sur la présence des Juifs dans cette région.

Dans une entreprise littéraire différente, Nine Moati met en scène trois générations de femmes tunisiennes<sup>32</sup> et commente ainsi son choix pour une fiction à forte dimension historique : « [...] cela m'a permis aussi de raconter une partie d'histoire de la Tunisie, d'histoire des Juifs de la Tunisie. Et ça, c'est très important pour moi. J'ai écrit *Les Belles de Tunis* qui raconte trois générations de femmes juives au moment du protectorat français »<sup>33</sup>. On retrouve ce souci de raconter l'histoire des Juifs tunisiens, qui se croise avec celle des Juifs européens, dans presque tous les ouvrages de cet auteur qui le revendique : « [...] ce que j'aime c'est raconter la grande Histoire avec un grand "h" racontée par trente-six mille petites histoires. J'aime entremêler les fils et c'est très important pour moi d'abord pour laisser une trace sur, par exemple, notre vie à Tunis [...]. À mon petit niveau, j'essaie de raconter des histoires, qui sous

30. Katia Rubinstein, *Mémoire illettrée d'une fillette de l'Afrique du Nord à l'époque coloniale*, Paris, Stock, 1979.

31. Benjamin Stora, « Les Juifs d'Algérie et les 'événements' (1954-1962) », dans Anne Hélène Hoog (dir.), *Juifs d'Algérie*, Paris, Musée d'art et d'histoire du Judaïsme/Skira Flammarion, 2012, p. 170..

32. Nine Moati, *Les Belles de Tunis*, Paris, Seuil, 1983.

33. Entretien personnel avec Nine Moati du 23 mars 2010.

couvert du grand romanesque, racontent aussi des faits précis »<sup>34</sup>.

Dans cette perspective, l'ouvrage *Filles de Mardochée* d'Annie Goldmann qui, lui aussi, retrace l'histoire de trois générations de femmes à l'image de l'émancipation de la communauté juive tunisienne, constitue un autre exemple de la volonté de conservation d'une trace du passé, exercice proche de celui de l'historien. L'écrivain s'exprime à ce propos dès l'introduction : « Il m'est apparu, simplement, qu'une trace devait être conservée, à travers quelques existences particulières, du cheminement d'une, puis de deux, puis de trois générations dans un certain contexte : la Tunisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> »<sup>35</sup>. Annie Goldmann, elle, nous révèle de son côté l'émancipation des femmes juives tunisiennes qui s'opère à travers une adhésion sans réserve à la culture française.

Au-delà de l'histoire d'une communauté, ce récit – comme d'ailleurs ceux de nombreux auteurs tels Serge Moati ou Albert Bensoussan déjà cités – introduit le lecteur aux tenants et aboutissants de mécanismes d'intégration ou d'adaptation à la société française. Cette littérature peut être lue comme « une lettre d'amour adressée à la France »<sup>36</sup> et exalte la possibilité de devenir Français. Message qui n'est pas sans intérêt à l'époque contemporaine.

Ces quelques exemples nous permettent de voir de quelle manière les écrivains prennent en charge l'écriture du passé pour pallier les carences de l'écriture de l'histoire. À défaut de s'exprimer

34. *Ibidem*.

35. Annie Goldmann, *Filles de Mardochée. Histoire d'une émancipation*, Paris, Denoël-Gonthier, 1979, p. 9.

36. Présentation de la quatrième de couverture de *Ma France*, ouvrage de Georges Memmi, auteur d'origine judéo-tunisienne. Voir : G. Memmi, *Ma France*, Paris, Safed Editions, 2005.

mer dans un autre espace social, plus légitime en termes de reconnaissance officielle, comme le milieu de la recherche ou encore à travers des prises de parole dans l'espace public, « le souvenir de la présence juive [...] [comme le souligne Benjamin Stora à propos des Juifs d'Algérie] se transmet dans le cercle restreint de l'intimité familiale »<sup>37</sup>. Un passé vécu comme minoré devient alors matière à écrire. La littérature, en tant que forme d'écriture non soumise à la validation institutionnelle comme l'est la science, permet une pratique non contrainte du recours au passé. Par un geste créateur et par la portée de cette parole dans la collectivité nationale, la littérature contribue à universaliser ses contenus<sup>38</sup>. Mais cette universalisation lui est également permise en ce qu'elle est disponible pour tous à l'intérieur de l'espace social, par le simple fait de son inscription dans le champ littéraire. Le champ littéraire – la littérature comprise comme institution – offre à travers la diversité de ses acteurs (maisons d'édition plus ou moins légitimes, circuits de diffusion, consécrations par des prix, mais aussi éditions à compte d'auteur ou autoédition) un espace hétérogène permettant l'expression des voix les plus diverses. Naturellement, toutes les publications littéraires ne bénéficient pas de la même notoriété, ce qui implique nécessairement des disparités dans la capacité de ces écrits à porter une parole, une histoire, une revendication dans la sphère publique. Car c'est bien d'une revendication sous-jacente ou implicite qu'il s'agit. Cette demande émane ici d'un groupe singulier appartenant à la collectivité nationale et revendiquant sa place en tant que tel. Cette demande se construit à l'époque même où

la culture politique moderne se concentre, comme le note Charles Taylor, sur l'exigence de reconnaissance égalitaire<sup>39</sup> y compris pour des groupes minoritaires. Et l'inscription de l'histoire dans la littérature remplit bien cette fonction de demande de reconnaissance implicite d'un passé singulier qui se fait à travers sa publication, au sens éditorial du terme (produire et diffuser les ouvrages), mais aussi littéral (« rendre public »).

### Fonction historiographique : un double processus de patrimonialisation et de légitimation

Cette mise en mots littéraire de l'histoire participe donc de la patrimonialisation à la fois de la production culturelle du groupe et du passé porté par cette production. Cette patrimonialisation du passé apparaît alors comme l'un des moyens de la légitimation d'un groupe singulier ou considéré comme minoritaire. La notion de patrimonialisation renvoie, en effet, à la construction valorisante de patrimoine, ici mémoriel ou historique, et à un processus socioculturel par lequel un objet, un bien ou un territoire se transforme en objet de patrimoine. Ce dernier serait un bien matériel ou immatériel dont la collectivité a hérité et qu'il convient de préserver dans le but de transmission. Pour reprendre la formule de l'historien François Hartog, c'est « le souci des tombeaux et une valorisation de la trace »<sup>40</sup>. Être publié signifie pour les auteurs faire entrer dans le patrimoine national leur production et partant ce que cette dernière porte et apporte à la collectivité nationale. Ainsi la mémoire collective et le passé d'un groupe singulier qu'elle comporte deviennent à travers une formalisation littéraire et grâce à

37. B. Stora, « Les Juifs d'Algérie... », *op. cit.*, p. 170.

38. Emmanuel Bouju, *La Transcription de l'histoire. Essai sur le roman européen à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 16.

39. Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 2009.

40. François Hartog, « Patrimoine et histoire : les temps du patrimoine », dans Jean-Yves Andrieux (éd.), *Patrimoine et société*, Rennes, PUR, 1998, p. 4.

l'acte éditorial matière de patrimonialisation : les ouvrages s'inscrivent automatiquement au patrimoine, car faisant objet de collecte et de conservation par les institutions habilitées par l'État à recevoir le dépôt légal ; à travers ce processus ils gagnent en reconnaissance ce qui rejaillit sur le groupe singulier qui la réclame. Il s'agit bien, comme le souligne Michel Rautenberg, de sortir « l'objet patrimonial de son contexte sociétal pour l'inscrire dans un autre univers de sens »<sup>41</sup>.

Cette reconnaissance symbolique se joue à plusieurs niveaux, dont celui d'une simple publication et l'inscription dans le catalogue de la BnF ne constituent qu'un premier socle. La reconnaissance de l'histoire d'une minorité ou d'un groupe singulier et considéré comme périphérique par son inclusion dans le canon de l'histoire nationale constitue un exemple plus poussé de patrimonialisation du passé. Le degré de revendication mémoirelle varie ici substantiellement selon les groupes.

Dans le cas des Juifs d'Afrique du Nord, peu de revendications de reconnaissance explicites existent du fait de leur histoire bien moins conflictuelle avec l'État français que peut l'être celle des Noirs, par exemple, exigeant que soit reconnue la mémoire de l'esclavage.

La fonction historiographique de la littérature serait donc double : d'une part, porter des éléments du passé dans le récit en les patrimonialisant dans le champ littéraire et d'autre part, les légitimer au moment où les acteurs du champ universitaire ou de recherche ainsi que l'opinion

41. Michel Rautenberg, « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture et Musées*, n°1, 2003, dossier « Nouveaux regards sur le patrimoine » (sous la dir. de Jean Davallon), p. 33.

publique marginalisent l'histoire du groupe minoritaire en question ou commencent seulement à reconnaître son intérêt. La production littéraire d'un groupe minoritaire interroge par définition l'écriture du roman national, car comme le soulignent Gilles Deleuze et Félix Guattari, les écritures minoritaires sont politiques dans la mesure où elles privilégident la valeur collective en laissant peu de place à une individualité assujettie à l'énonciation collective<sup>42</sup>. Raconter l'histoire de ceux qui jusqu'alors ne faisaient pas partie de l'histoire du pays apparaît donc bien comme un acte politique de revendication de reconnaissance et de légitimité. Par conséquent, grâce à l'apport de l'écriture du passé par un groupe minoritaire, la collectivité nationale reçoit l'histoire de ce groupe et s'approprie, voire intègre, une nouvelle perspective de sa propre histoire, permettant ainsi des variations plus ou moins importantes de son récit national. Ce mouvement de va-et-vient met en évidence de manière plus générale ce qui se joue dans les rapports d'un groupe minoritaire au sein de l'espace social national.

## Bibliographie

### Récits et romans littéraires cités

- Albert Bensoussan, *La Bréhaigne*, Paris, Denoël, 1973 ;  
*Frimaldjezar*, Paris, Paris, Calman-Lévy, 1976.  
Annie Goldmann, *Filles de Mardochée. Histoire d'une émancipation*, Paris, Denoël-Gonthier, 1979.  
Pol-Serge Kakon, *Rica la Vida*, Arles, Actes Sud, 1999.  
Marko Koskas, *Je n'ai pas fermé l'œil de l'été*, Paris, Juliard, 1996.  
Albert Memmi, *Le Désert ou la vie et les aventures de Jabaïr Ouali El-Mammi*, Paris, Gallimard, 1977.

42. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

- Nine Moati, *Mon enfant ma mère*, Paris, Stock, 1974.
- Nine Moati, *Les Belles de Tunis*, Paris, Seuil, 1983.
- Serge Moati, *Villa Jasmin*, Paris, Fayard, 2003.
- Katia Rubinstein, *Mémoire illettrée d'une fillette de l'Afrique du Nord à l'époque coloniale*, Paris, Stock, 1979.

#### **Articles et ouvrages critiques**

- Emmanuel Bouju, « Exercice des mémoires possibles et littérature ‘à-présent’. La transcription de l’histoire dans le roman contemporain », *Annales HSS*, n° 2, mars-avril 2010, p. 417-438.
- Emmanuel Bouju, *La Transcription de l’histoire. Essai sur le roman européen à la fin du XXe siècle*, Rennes, PUR, 2006.
- Anny Dayan-Rosenman, « Écrivain juifs de langue française. Une écriture nouée à l’histoire », dans Denis Charbit (éd.), *Les Intellectuels français et Israël*, Paris, Éditions de l’éclat, 2009, p. 65-80.
- Anny Dayan-Rosenman, « Mémoire, écriture, identité minoritaire », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wiewiorka (éd.), *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Levi, 1998, p. 329-362.
- Guy Dugas, *La Littérature judéo-maghrébine d’expression française. Entre Djéha et Cagayous*, Paris, L’Harmattan, 1991.
- Ewa Maczka, « Mémoire retrouvée pour histoire oubliée. L’expression littéraire des Juifs originaires d’Afrique du Nord dans le contexte postcolonial », *Mouvements*, 2011, HS n° 1, p. 45-54.
- Régine Robin, *Le Roman mémoriel : de l’histoire à l’écriture du hors-lieu*, Montréal, Le Préambule, 1989.
- Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor, Histoire juive et mémoire juive*, Paris, Gallimard, 2008.
- Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb. Naissance d’une historiographie coloniale*, Paris, PUPS, 2011.